

AUDOMAROIS EXPRESS

SUITE À L'ANNULATION DES VŒUX, DEUX SUBVENTIONS VERSÉES À DES ASSOCIATIONS



ZUDAUSQUES. La cérémonie de vœux n'ayant pas eu lieu cette année à Zudausques, les élus ont souhaité apporter leur solidarité aux communes touchées par les inondations et verser une aide exceptionnelle à des associations qui sont intervenues auprès des sinistrés. « *Le vin d'honneur nous coûte en général 300 euros, mais nous sommes dans une situation exceptionnelle* », note Didier Bée, maire. Le conseil a ainsi décidé de donner 500 euros à la Croix-Rouge et 500 euros à la Protection civile du Pas-de-Calais. ■ F. W. (CLP)